

- 8 : la vallée du Labéou le plateau de Cadarache



Le paysage remarquable de la haute vallée du Labéou et des plateaux : vue vers le Sud-Est

Les communes

dans les Bouches-du-Rhône

Saint-Paul-lez-Durance

Un ensemble de vallons, de plateaux et de collines basses s'inscrit entre les plans du Haut Var et la vallée de la Durance.

Il s'agit d'un espace naturel sauvage de garrigues, de chênaies blanches et de bosquets de pins, qui entoure la petite vallée cultivée du Labéou et le site de Cadarache.

L'unité paysagère du Labéou correspond à l'extrémité Nord-Ouest de l'unité de paysage des plans du Haut Var.

Superficie :	50 km ² environ
Dimensions :	8 à 9 km d'Ouest en Est 4 à 7 km du Nord au Sud
Altitude maximale :	579 m au Peycal
Altitude minimale :	230 m vallée de la Durance
Population :	790 habitants

Premières impressions

Avec ses chênes blancs et sa garrigue, ce paysage très typé de montagne de Basse Provence évoque les étendues sauvages des plans du Haut Var.

C'est un espace retiré, à l'écart de la fréquentation, qui domine la Durance.

Le parcours des sites multiplie les découvertes pittoresques. La route serpente tantôt au creux d'un vallon avec ses mas et ses cultures, tantôt elle grimpe sur les versants au travers d'une garrigue rase piquetée de grands pins.

Elle se perd ensuite sur les plateaux sauvages couverts de chênes blancs.

Depuis les rebords des plateaux, le regard s'étend au Sud au-delà des vallons profonds jusqu'aux lignes sombres du Concors et de la montagne Sainte-Victoire.

Par delà la Durance, on aperçoit au Nord les Préalpes.



murs de pierre calcaire blanc et gris, garrigue rase gris vert, chênaie verte, rousse ou grise au gré des saisons, pinède vert sombre, champs brun, ocre, vert tendre, ciels et lointains du bleu au mauve...

Regards sur la vallée du Labéou et le plateau de cadarache

Ces paysages en marge n'ont pas, comme leurs voisins, inspiré les peintres ou les écrivains.



Au coeur de l'unité de paysage, le vallée du Labéou insère quelques champs ouverts entre les versants dominés par les rebords du plateau de Cadarache

L'unité de paysage de la vallée du Labéou et du plateau de cadarache

Légende de la carte



Limites de l'unité de paysage

Elles s'appuient sur la topographie :

- à l'Ouest, les crêtes du Peycaïl et de la Séouve,
- au Nord, la crête des versants dominant directement la Durance.

A l'Est et au Sud, l'unité s'étend au-delà des limites départementales des Bouches-du-Rhône dans le Var.



Limite de département



Limite de sous-unité de paysage

1. La vallée du Labéou
2. Le domaine de Cadarache
3. La plaine de Grassy



Espace de transition, frange, horizons

- Au Sud-Ouest, les versants de la Séouve forment transition avec l'unité de paysage du massif du Concors
- Au sud-Est, s'amorcent les plans du haut Var.



Limite visuelle majeure

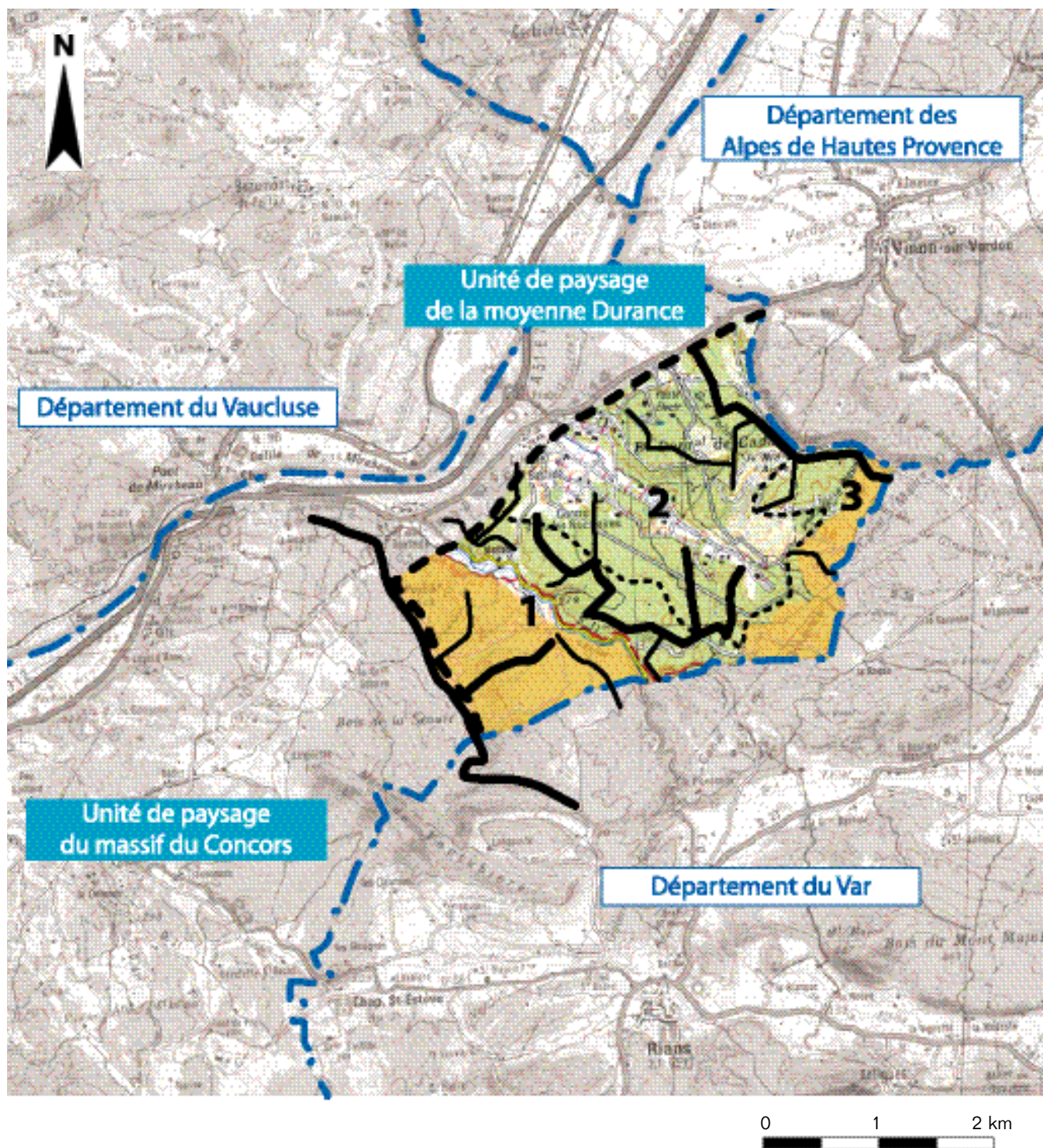


Limite visuelle secondaire



Horizon

L'unité de paysage de la vallée du Labéou et du plateau de cadarache



Les sous-unités de paysage



Le site de Cadarache depuis le plateau de Mourre

1. La vallée du Labéou

Cette longue vallée serpente entre les versants de pinède de la Séouve, puis entre la garrigue et les indentations calcaires de San Peyre.

Le fond de la vallée est un plan propice aux cultures. Quelques mas ponctuent le piémont. La ripisylve souligne le cours du Labéou.

A l'approche de la Durance aux abords de Saint-Paul-lez-Durance, une urbanisation pavillonnaire récente s'étend sur les piémonts et grimpe sur les versants.

2. Le Domaine de Cadarache

Un plateau boisé en bord de Durance est adossé à une ligne de collines basses couvertes de chênaies blanches et de pinèdes, séparées par des vallons allongés.

Le centre nucléaire est implanté dans un de ces vallons et se prolonge sur un plateau dominant la Durance.

Le centre est bien visible mais inaccessible, protégé par les clôtures et les barrières qui coupent les routes.



Le vallon du Labéou à l'Est de Saint-Paul-lez-Durance



Le rebord Sud-Ouest de la plaine de Grassy

3. La plaine de Grassy

Ce plan sauvage annonce les plateaux du Haut Var à l'Est.

Le paysage est sauvage, désertique, couvert d'une importante chênaie blanche et de vastes étendues de garrigue et de pelouses rases.

Le parcours des routes en belvédère est animé par les larges perspectives sur les horizons.

Les structures paysagères identitaires



La chênaie blanche de la plaine de Grassy

Un paysage géomorphologique de plateaux calcaires

Situés à l'extrémité de l'arc de Barjols, les plans calcaires sont creusés de vallons sur leurs bordures. La topographie est abrupte, marquée par les indentations des bancs de calcaires affleurants.

Au Nord, les collines de molasses et de marnes forment des reliefs plus adoucis.

Un paysage végétal spontané, caractéristique des plans de Haute Provence

Un manteau de chênaie blanche couvre les plans, descend dans les vallons et s'étend sur les collines autour de Cadarache.

Les bosquets de pins et les étendues ouvertes de pelouses rases et de garrigue interrompent ce boisement.

A l'Ouest, le secteur de la haute vallée du Labéou présente une végétation plus rase. Les incendies ont détruit les boisements initiaux et il ne subsiste que des pins isolés et quelques bosquets de chênes.

Les cours d'eau sont bordés de ripisylves riches et denses à peupliers blancs et noirs, à saules et à ormes.

Un paysage agricole peu étendu mais identitaire de la Haute Provence

L'œil averti distingue encore sur les versants les traces des restanques des anciennes cultures, aujourd'hui conquises par la garrigue.

Actuellement, le terroir cultivé se limite à de petites enclaves sur les collines et à des chênes truffiers sur le plateau dans la vallée du Labéou.



La ripisylve du ruisseau du Labéou en hiver



Le paysage remarquable du terroir du mas de Mallabé



Cabanon au pied de la colline San-Peyre, un paysage remarquable

Le paysage de la vallée est structuré en larges parcelles séparées par les bourrelets qui longent les anciens béals d'irrigation.

Le paysage bâti

L'unité de paysage conserve un caractère sauvage et isolé. Les mas, les cabanons, les anciens ponts constituent un patrimoine ponctuel et remarquable dans la vallée.

Le CEA de Cadarache avec ses bâtiments éclatés en unités dispersées et les linéaires infranchissables des clôtures, marque fortement le paysage au centre de l'unité.

Le plateau est strié par une ligne THT dont les pylônes se déclinent jusqu'à l'horizon.

Les enjeux paysagers : la sensibilité et la dynamique du paysage

Les mutations du paysage

- Les lignes THT ont un fort impact sur le paysage des plateaux et des versants.
- Une urbanisation diffuse pavillonnaire et des lotissements s'étendent en piémont et sur les versants autour de Saint-Paul-Lez-Durance en s'enfonçant de plus en plus dans la vallée. Le paysage se banalise. Les implantations souvent peu judicieuses sur des sites très pentus sont sources d'impacts visuels importants.

- Le paysage industriel du CEA de Cadarache compose un site particulier : les grands parallélépipèdes et les coupôles des bâtiments sont bien visibles depuis la vallée de la Durance et depuis le plateau.

- Une ancienne carrière marque les abords de la route dans la haute vallée.



Ligne THT et ancienne carrière dans la haute vallée



Le vieux pont de Mallabé*

Les sites et le patrimoine remarquables

1. Vallée du Labéou, colline San-Peyre et terroir du mas de Mallabé : un paysage rural caractéristique avec ses restanques, ses mas, les cultures dans la vallée et un vieux pont médiéval. Garrigue et abrupts calcaires.

2. Haute vallée du Labéou : ripisylve et cours d'eau : un paysage naturel remarquable, des ambiances d'ombre et de fraîcheur, des eaux courantes contrastant avec la sécheresse des versants.

Images d'évolutions du paysage 1998-2005



Le Centre de Cadarache depuis la RD 11a en février 1998 (prise de vue zoomée)



Le site de Cadarache depuis la RD 11a en avril 2005 (prise de vue réelle)

Les enjeux paysagers : la sensibilité et la dynamique du paysage

➔ Les facteurs de sensibilité pour les enjeux paysagers

L'organisation de l'espace et la sensibilité visuelle

- Ces reliefs forment à l'horizon Sud de la Moyenne Durance une coupure physique majeure entre la Durance et le bassin de Rians.

Les versants Nord et les rebords de plateau qui encadrent le site de Cadarache sont en covisibilité avec la vallée de la Durance.

Cela leur confère une sensibilité majeure.

Tout changement d'affectation, tous travaux engendrant une modification de la topographie et toutes implantations de constructions nouvelles risquent d'être fortement perçus.

- Le regard porte sur le massif du Concors et la montagne Sainte-Victoire en larges vues panoramiques et de manière discontinue à la faveur des ouvertures des vallons Nord, sur la vallée de la Durance et les Alpes-de-Haute-Provence.

- Ces paysages présentent une sensibilité très forte face à l'implantation d'éoliennes.

Les composantes paysagères

- Le paysage sauvage, pittoresque et désertique des arrière-plans et de la haute vallée est le domaine de la garrigue, des boisements de chênes blancs et des pelouses sèches.

- La géomorphologie et la topographie sont très contraignantes, avec les fortes pentes des versants, les vallées encaissées et les plans uniformes des plateaux.

- Les espaces cultivés dans la vallée sont d'une grande qualité paysagère.

Le milieu naturel

Les espaces naturels sont très sensibles et présentent un risque élevé d'incendie.

Les sites et les monuments protégés

La protection des monuments historiques, loi de 1913

aucun

La protection des sites et des paysages, loi de 1930

aucun

Les enjeux paysagers et les orientations

Typologie des enjeux prioritaires

légende de la carte



→ **Limite de l'unité de paysage**



→ **Limite de département**

Maintien de la qualité paysagère et des structures identitaires



→ **Sites remarquables :**

1. Vallée du Labéou : site de la colline San-Peyre et mas de Mallabé
2. Haute vallée du Labéou



→ **Châteaux, monuments remarquables**



→ **Secteurs à enjeux paysagers prioritaires**

- Terroirs et versants de la vallée du Labéou
- Abords de Saint-Paul-lez-Durance
- Site de Cadarache et abords

Préservation de la qualité de la perception visuelle



→ **Route en belvédère ou maintien de la qualité des grands panoramas**

Valorisation, requalification paysagère



→ **Résorption des points noirs paysagers**



→ **Contrôle de la dispersion du bâti**



→ **Franges et transitions de l'urbanisation avec ses abords ruraux ou naturels**

Les enjeux paysagers



0 1 2 km

Les orientations pour la préservation de l'identité paysagère

- Maîtriser le développement de l'urbanisation pavillonnaire qui se diffuse dans les espaces à forts enjeux paysagers : boisements, terres agricoles et versants pentus.
- Privilégier la préservation des espaces agraires et des espaces boisés.
- Maîtriser l'enrésinement des espaces ouverts lié au développement des friches, source de fermeture des paysages et de sensibilité accrue à l'incendie.
- Favoriser des solutions alternatives de reconquête de ces espaces en friche en privilégiant la remise en culture plutôt que l'urbanisation.

Les politiques d'aménagement et les projets marquants dans le paysage, connus en 2005

